Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVEE LE
13 JUIL. 2016
N° ..... IDV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N° 072/2016 DU 27 JUIN 2016

Approuvant la délibération n° 80/2016 du 17 mai 2016 portant approbation du rapport d'activité pour l'exercice 2015 de la Directrice de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here

Date de convocation : 21 JUIN 2016

Date d'affichage : 21 JUIN 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 8 JUILLET 2016

Date d'affichage de la présente délibération : 13 JUIL. 2016

Résultats des votes :

VOTANTS	**26**
POUR	**26**
CONTRE	**00**
ABSTENTION	**00**

La délibération est adoptée à l'unanimité

L'an deux mille seize, le vingt-sept juin, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame la première adjointe au maire, Yvette LICHTLE.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.
Mesdames Marie-Madeleine MAO et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.

ELUS EN EXERCICE	**33**
PRESENTS	**21**
PROCURATION	**06**

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN		X	Eliane LECHENE
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Turere FOLIAKI
M. Milton PARAUE		X	
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Keehi WONG
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

POLYNESIE FRANCAISE

VILLE DE PIRAE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

DELIBERATION N° 072/2016 du 27 JUIN 2016

Approuvant la délibération n° 80/2016 du 17 mai 2016 portant approbation du rapport d'activité pour l'exercice 2015 de la Directrice de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence de Madame la 1ère adjointe au maire de la commune de Pirae ;

VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;

VU la délibération n° 35/72 du 14 septembre 1972 portant création d'un « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here », modifiée par la délibération n° 102/2005 du 15 décembre 2005 relative à la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here »;

VU la délibération n° 79/2016 du 17 mai 2016 relative au compte administratif et au compte de gestion de l'exercice 2015 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae - Tama Here ;

VU La délibération n°80/2016 du 17 mai 2016 portant approbation du rapport d'activité pour l'exercice 2015 de la Directrice de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here ;

VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière créé par la délibération n° 102/2005 du 15 décembre 2005 ;

Considérant que conformément à son article 10, certaines délibérations du conseil d'administration de l'Office doivent être approuvées par le conseil municipal de la ville de Pirae pour qu'elles soient rendues exécutoires ; qu'en l'occurrence, l'adoption des rapports d'activité fait partie de ces dispositions ;

Considérant que le conseil d'administration de l'Office a adopté le rapport d'activité de la Directrice pour l'exercice 2015 par délibération n° 72/2015 lors de sa séance du 17 mai 2016 ;

Considérant après son analyse qu'il convient également de l'approuver ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27.06.2016

ADOPTEE A L'UNANIMITE	
VOTANTS	**26**
POUR	**26**
CONTRE	**00**
ABSTENTION	**00**

ADOPTE :

Article 1er : La délibération n°80/2016 du 17 mai 2016 portant approbation du rapport d'activité pour l'exercice 2015 de la Directrice de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here est approuvée.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Directeur général des services et le Chef du service de l'action sociale et éducative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,

Pour le maire empêché
Le 6ème Adjoint,

M. Heimana TAURAA

Edouard FRITCH

MAIRIE DE PIRAE
TAHITI - Polynésie Française

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le 13 JUIL. 2016 et publication du 13 JUIL. 2016

Pour le Maire absent,
Le 6ème Adjoint,

M. Heimana TAURAA

MAIRIE DE PIRAE
TAHITI - Polynésie Française

Edouard FRITCH
Le Maire

Office de Gestion de la Crèche de Pirae TAMA HERE
Régie municipale à caractère industriel et commercial

DELIBERATION N° 080/2016 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2016
Relative aux rapports d'activité de la Directrice de l'Office de gestion de la Crèche de Pirae – *Tama Here* pour l'exercice 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE DE GESTION DE LA CRECHE DE PIRAE – *TAMA HERE*

- Vu le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie Française;
- Vu la délibération n° 35/72 du 14 septembre 1972 modifiée portant création d'un « office de gestion de la crèche de Pirae - *Tama Here* » ;
- Vu l'arrêté n° 709/MAC du 26 octobre 2004 approuvant la généralisation à l'ensemble des communes et des établissements de coopération intercommunale de l'instruction provisoire budgétaire et comptable M 14 de la Polynésie française à compter du 01er janvier 2005, ensemble l'arrêté n° HC 10/IDV du 19 avril 2006 approuvant l'application de l'instruction provisoire budgétaire et comptable M 14 à compter du 1er janvier 2006 par l'Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* ;
- Vu la délibération n° 103/2005 du 15 décembre 2005 portant désignation des membres du conseil d'administration de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- Vu la délibération n° 104/2005 du 15 décembre 2005 portant nomination du directeur de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- Vu le rapport de présentation concernant le rapport d'activité de la directrice de l'Office pour l'exercice 2015,
-

Après en avoir délibéré en sa séance du 17 mai 2016

ADOPTE :

Article 1er **:** Est approuvé, le rapport d'activité de la directrice de l'Office de gestion de la crèche – TAMA HERE pour l'exercice 2015.

Articles 2 : La directrice et le comptable de la TIVAA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

Séance du conseil : - Adopte à

Votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

Le président,

Edouard FRITCH

Un membre,

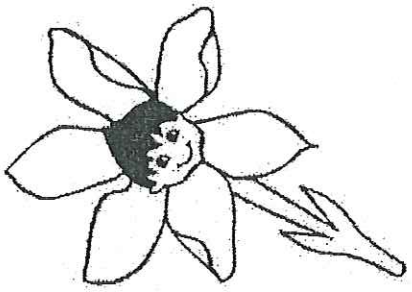

Subdivision Administrative
ARRIVÉE
13 JUIL. 2016
N°

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CRECHE TAMA HERE 2015

Avenue Ariipaea Pomare
B.P. 5015 – 98716 PIRAE
Tél : 42 94 50 – Fax : 45 47 25